



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **26 JUIN 2023**

Délibération n° **DEL-2023-0183**

Objet : Compte administratif 2022 - Budget annexe "Montagne en gestion déléguée"

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 54
Pouvoirs : 11
Absents : 1
Excusés : 19
Pour : 65
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

04 JUL. 2023

et publié le

04 JUL. 2023

Secrétaire de séance :
Coralie BOURDELAIN

Le lundi 26 juin 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 20 juin 2023.

Présents : Patricia BAGA, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Agnès DUPON, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Annie FRAGOLA, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Roger GIRAUD, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Robert MONNET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Serge POMMELET, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Youcef TABET, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Damien VYNCK

Pouvoirs : Cédric ARMANET à Cécile ROBIN, Patrick AYACHE à Annie FRAGOLA, François BERNIGAUD à Coralie BOURDELAIN, Christophe ENGRAND à Françoise MIDALI, Nelly GADEL à Youcef TABET, Marie-Béatrice MATHIEU à Jean-François CLAPPAZ, Emmanuelle MOREAU à Christophe SUSZYLO, Valérie PETEX à Olivier SALVETTI, Claire QUINETTE-MOURAT à Martin GERBAUX, Annie TANI à Serge POMMELET, Laurence THERY à Claude BENOIT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Précédemment à la discussion sur les comptes administratifs, Monsieur le Président Henri BAILE quitte la salle. Le Conseil de Communauté procède à l'élection du Président de séance.

Seul Monsieur Jean-François CLAPPAZ présente sa candidature.

Il est élu à l'unanimité et assure en conséquence les fonctions de Président de séance durant le vote des comptes administratifs.

Vu les documents joints à la convocation et notamment la note de synthèse,

Vu la présentation faite par Monsieur Claude BENOIT, Vice-Président en charge des ressources humaines, de l'égalité entre les femmes et les hommes et des finances.

Le Conseil de Communauté délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe "Montagne en gestion déléguée" de la Communauté de communes Le Grésivaudan, dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Section d'investissement		Section de fonctionnement		Total des sections	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	2 430 787,41	2 575 098,17	2 529 567,22	2 310 054,84	4 960 354,63	4 885 153,01
Totaux	2 430 787,41	2 575 098,17	2 529 567,22	2 310 054,84	4 960 354,63	4 885 153,01
Résultats de l'exercice		144 310,76	219 512,38		75 201,62	
Intégration des résultats de l'EPIC	437 602,07			494 686,09		57 084,02
Résultats reportés		1 130 730,91		449 920,68		1 580 651,59
Totaux cumulés	437 602,07	1 275 041,67	219 512,38	944 606,77	75 201,62	1 637 735,61
Résultats cumulés		837 439,60		725 094,39		1 562 533,99
Restes à réaliser	630 942,99				630 942,99	
Solde		206 496,61		725 094,39		931 591,00

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- Vote et arrête les résultats définitifs, avec intégration des résultats du budget de l'EPIC des Domaines skiables communautaires du Grésivaudan, tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

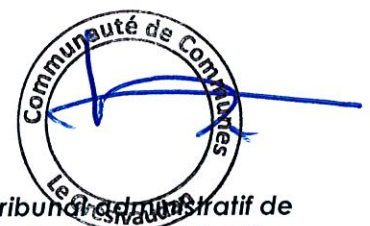
Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le

2 6 JUIN 2023

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20001816600302	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE LE TOUVET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : BA MONTAGNES EN GESTION DELEGUEE (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	13
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	36
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	38
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	39
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	40
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A8.3 - Opérations liées aux cessions	46
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	47
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	48
A10 - Etat des travaux en régie	49

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	52
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	53
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	54
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	55
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	56
B1.7 - Etat des engagements reçus	57
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	59

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	63
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	64

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

65

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

69

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 529 567,22	G 2 310 054,84	G-A -219 512,38
	Section d'investissement	B 2 430 787,41	H 2 575 098,17	H-B 144 310,76

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 27 890,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 130 730,91 (si excédent)

		=	=	=
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 960 354,63	Q= G+H+I+J 6 043 773,92	=Q-P 1 083 419,29

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 693 111,99	L 62 169,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 693 111,99	= K+L 62 169,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 529 567,22	= G+I+K 2 337 944,84	-191 622,38
	Section d'investissement	= B+D+F 3 123 899,40	= H+J+L 3 767 998,08	644 098,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 653 466,62	= G+H+I+J+K+L 6 105 942,92	452 476,30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 693 111,99	L 62 169,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	62 169,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	693 111,99	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	85 790,00	36 277,97	0,00	0,00	49 512,03
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		85 790,00	36 277,97	0,00	0,00	49 512,03
66	Charges financières	234 700,00	50 660,02	63 005,83	0,00	121 034,15
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		320 490,00	86 937,99	63 005,83	0,00	170 546,18
023	Virement à la section d'investissement (4)	41 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 380 000,00	2 379 623,40			376,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 421 000,00	2 379 623,40			41 376,60
TOTAL		2 741 490,00	2 466 561,39	63 005,83	0,00	211 922,78
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 400,00	8 413,82	0,00	0,00	3 986,18
73	Produits issus de la fiscalité(5)	278 000,00	301 378,23	0,00	0,00	-23 378,23
74	Subventions d'exploitation	2 000,00	1 877,00	0,00	0,00	123,00
75	Autres produits de gestion courante	2 117 950,00	1 740 000,00	0,00	0,00	377 950,00
Total des recettes de gestion courante		2 410 350,00	2 051 669,05	0,00	0,00	358 680,95
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	29,28	0,00	0,00	-29,28
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 410 350,00	2 051 698,33	0,00	0,00	358 651,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	303 250,00	258 356,51			44 893,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		303 250,00	258 356,51			44 893,49
TOTAL		2 713 600,00	2 310 054,84	0,00	0,00	403 545,16
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		27 890,00				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 868 888,34	390 875,51	693 111,99	784 900,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 497 755,00	216 043,29	0,00	1 281 711,71
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 366 643,34	606 918,80	693 111,99	2 066 612,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 582 300,00	1 553 762,10	0,00	28 537,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 582 300,00	1 553 762,10	0,00	28 537,90
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 948 943,34	2 160 680,90	693 111,99	2 095 150,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	303 250,00	258 356,51		44 893,49
041	Opérations patrimoniales (2)	11 750,00	11 750,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	315 000,00	270 106,51		44 893,49
	TOTAL	5 263 943,34	2 430 787,41	693 111,99	2 140 043,94
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	65 928,00	62 169,00	-128 097,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 582 665,66	0,00	0,00	1 582 665,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 582 665,66	65 928,00	62 169,00	1 454 568,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	117 796,77	117 796,77	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	117 796,77	117 796,77	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 700 462,43	183 724,77	62 169,00	1 454 568,66
021	Virement de la section d'exploitation (2)	41 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 322 264,00	2 379 623,40		-57 359,40
041	Opérations patrimoniales (2)	11 750,00	11 750,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 375 014,00	2 391 373,40		-16 359,40
	TOTAL	4 075 476,43	2 575 098,17	62 169,00	1 438 209,26
	Pour information	1 130 730,91			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	36 277,97		36 277,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	113 665,85	0,00	113 665,85
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 379 623,40	2 379 623,40
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		149 943,82	2 379 623,40	2 529 567,22

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 529 567,22
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	258 356,51	258 356,51
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 553 762,10	0,00	1 553 762,10
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	390 875,51	0,00	390 875,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	216 043,29	11 750,00	227 793,29
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 160 680,90	270 106,51	2 430 787,41

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	2 430 787,41
---	--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 413,82		8 413,82
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	301 378,23		301 378,23
74	Subventions d'exploitation	1 877,00		1 877,00
75	Autres produits de gestion courante	1 740 000,00		1 740 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	29,28	258 356,51	258 385,79
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 051 698,33	258 356,51	2 310 054,84

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	27 890,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 337 944,84
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	65 928,00	0,00	65 928,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	11 750,00	11 750,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 379 623,40	2 379 623,40
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		65 928,00	2 391 373,40	2 457 301,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 130 730,91
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	117 796,77
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 705 829,08
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	85 790,00	36 277,97	0,00	0,00	49 512,03
611	Sous-traitance générale	0,00	4 094,53	0,00	0,00	-4 094,53
6132	Locations immobilières	0,00	2 108,78	0,00	0,00	-2 108,78
6137	Redevances, droits de passage, servitude	49 000,00	2 224,10	0,00	0,00	46 775,90
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6156	Maintenance	900,00	71,54	0,00	0,00	828,46
6231	Annonces et insertions	9 890,00	7 779,02	0,00	0,00	2 110,98
6288	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		85 790,00	36 277,97	0,00	0,00	49 512,03
66	Charges financières (b) (5)	234 700,00	50 660,02	63 005,83	0,00	121 034,15
66111	Intérêts réglés à l'échéance	234 700,00	228 142,25	0,00	0,00	6 557,75
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-177 482,23	63 005,83	0,00	114 476,40
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		320 490,00	86 937,99	63 005,83	0,00	170 546,18
023	Virement à la section d'investissement	41 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 380 000,00	2 379 623,40			376,60
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 380 000,00	2 379 623,40			376,60
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 421 000,00	2 379 623,40			41 376,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 421 000,00	2 379 623,40			41 376,60
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 741 490,00	2 466 561,39	63 005,83	0,00	211 922,78
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	63 005,83
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	177 482,23
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-114 476,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	12 400,00	8 413,82	0,00	0,00	3 986,18
7061	Transport de voyageur	0,00	3 234,53	0,00	0,00	-3 234,53
7083	Locations diverses	11 500,00	5 179,29	0,00	0,00	6 320,71
7088	Autres produits activités annexes	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	278 000,00	301 378,23	0,00	0,00	-23 378,23
734	Versement de mobilité	278 000,00	301 378,23	0,00	0,00	-23 378,23
74	Subventions d'exploitation	2 000,00	1 877,00	0,00	0,00	123,00
7473	Subv. exploitat° Départements	2 000,00	1 877,00	0,00	0,00	123,00
75	Autres produits de gestion courante	2 117 950,00	1 740 000,00	0,00	0,00	377 950,00
7588	Autres	2 117 950,00	1 740 000,00	0,00	0,00	377 950,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 410 350,00	2 051 669,05	0,00	0,00	358 680,95
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	29,28	0,00	0,00	-29,28
778	Autres produits exceptionnels	0,00	29,28	0,00	0,00	-29,28
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 410 350,00	2 051 698,33	0,00	0,00	358 651,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	303 250,00	258 356,51			44 893,49
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	303 250,00	258 356,51			44 893,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		303 250,00	258 356,51			44 893,49
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 713 600,00	2 310 054,84	0,00	0,00	403 545,16
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		27 890,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 868 888,34	390 875,51	693 111,99	784 900,84
2156	Matériel de transport d'exploitation	1 239 580,00	2,00	469 450,00	770 128,00
2181	Installat° générales, agencements	155 000,00	149 892,25	0,00	5 107,75
2182	Matériel de transport	474 308,34	240 981,26	223 661,99	9 665,09
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 497 755,00	216 043,29	0,00	1 281 711,71
2313	Constructions	1 447 755,00	208 073,29	0,00	1 239 681,71
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	7 970,00	0,00	-7 970,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 366 643,34	606 918,80	693 111,99	2 066 612,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 582 300,00	1 553 762,10	0,00	28 537,90
1641	Emprunts en euros	1 582 300,00	1 553 762,10	0,00	28 537,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 582 300,00	1 553 762,10	0,00	28 537,90
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 948 943,34	2 160 680,90	693 111,99	2 095 150,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	303 250,00	258 356,51		44 893,49
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	303 250,00	258 356,51		44 893,49
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	10 035,00	7 062,39		2 972,61
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	16 200,00	22 511,67		-6 311,67
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	56 890,00	97 501,80		-40 611,80
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 000,00	142,86		857,14
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	58 140,00	63 305,75		-5 165,75
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	1 585,00	1 471,30		113,70
13918	Autres subventions d'équipement	159 400,00	66 360,74		93 039,26
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	11 750,00	11 750,00		0,00
2313	Constructions	11 750,00	11 750,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		315 000,00	270 106,51		44 893,49
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 263 943,34	2 430 787,41	693 111,99	2 140 043,94
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	65 928,00	62 169,00	-128 097,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	65 928,00	62 169,00	-128 097,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 582 665,66	0,00	0,00	1 582 665,66
1641	Emprunts en euros	1 582 665,66	0,00	0,00	1 582 665,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 582 665,66	65 928,00	62 169,00	1 454 568,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	117 796,77	117 796,77	0,00	0,00
1068	Autres réserves	117 796,77	117 796,77	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		117 796,77	117 796,77	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 700 462,43	183 724,77	62 169,00	1 454 568,66
021	Virement de la section d'exploitation	41 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 322 264,00	2 379 623,40		-57 359,40
28031	Frais d'études	10 000,00	29 483,47		-19 483,47
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 700,00	2 208,00		-508,00
28121	Aménagement Terrains nus	277 000,00	204 989,40		72 010,60
28128	Aménagement Autres terrains	1 000,00	2 071,55		-1 071,55
28131	Bâtiments	0,00	0,09		-0,09
28135	Installations générales, agencements, ..	16 820,00	16 819,66		0,34
28138	Autres constructions	0,00	2 035,39		-2 035,39
28151	Installations complexes spécialisées	17 000,00	59 850,98		-42 850,98
28153	Installations à caractère spécifique	241 000,00	326 546,87		-85 546,87
28157	Aménagements des matériels industriels	1 000,00	15 024,03		-14 024,03
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	2 381,89		-2 381,89
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	3 966,52		-3 966,52
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	0,00	3 225,09		-3 225,09
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	55 422,98		-55 422,98
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	7 790,08		-7 790,08
28181	Installations générales, agencements	3 950,00	6 882,00		-2 932,00
28182	Matériel de transport	1 725 500,00	1 626 215,16		99 284,84
28183	Matériel de bureau et informatique	294,00	1 257,00		-963,00
28184	Mobilier	0,00	2 161,85		-2 161,85
28188	Autres	27 000,00	11 291,39		15 708,61
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 363 264,00	2 379 623,40		-16 359,40
041	Opérations patrimoniales (6)	11 750,00	11 750,00		0,00
2031	Frais d'études	11 750,00	11 750,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 375 014,00	2 391 373,40		-16 359,40
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 075 476,43	2 575 098,17	62 169,00	1 438 209,26
Pour information		1 130 730,91			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
9621382177	01/11/2022	300 000,00	300 000,00	396,66	300 000,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		300 000,00	300 000,00	396,66	300 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					29 253 594,27									
1641 Emprunts en euros (total)					28 953 594,27									
00001163118	CREDIT AGRICOLE	30/05/2016	01/01/2017	11/07/2017	78 753,58	F	Taux fixe à 1.7 %	1,700	1,700	EUR	A	P	O	A-1
067716G	CAISSE D'EPARGNE	03/02/2021	03/02/2021	12/03/2023	500 000,00	F	Taux fixe à 0.25 %	0,250	0,250	EUR	M	P	O	A-1
11102017	CIC LYONNAISE DE BANQUE	30/12/2016	01/01/2017	28/04/2017	751 000,00	F	Taux fixe à 0.64 %	0,640	0,651	EUR	T	C	O	A-1
1305401	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/07/2014	01/01/2017	01/02/2017	3 389 541,56	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
1305403 ex 1220409	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/04/2012	01/12/2022	01/05/2023	109 798,91	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
1305405 ex 514556	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/07/2016	01/12/2022	01/02/2023	869 312,38	F	Taux fixe à 1.19 %	1,190	1,190	EUR	T	P	O	A-1
1377796	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/07/2016	01/12/2022	01/02/2023	811 250,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,000	3,000	EUR	T	C	O	A-1
5697276/13825	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2022	01/12/2022	25/03/2023	250 000,00	F	Taux fixe à 0.91 %	0,910	0,913	EUR	T	P	O	A-1
8645115	CAISSE D'EPARGNE	08/06/2010	01/01/2017	25/03/2017	1 750 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,390	EUR	T	C	O	A-1
9454460	CAISSE D'EPARGNE	21/10/2014	01/01/2017	25/01/2017	2 959 166,69	F	Taux fixe à 2.41 %	2,410	2,432	EUR	T	C	O	A-1
A0109356	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2022	01/12/2022	25/02/2023	430 000,00	V	Euribor 3M + 0.92	2,904	2,946	EUR	A	P	O	A-1
A0110334000	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2010	01/01/2017	25/02/2017	1 542 761,50	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,450	EUR	A	C	O	A-1
A0110672	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2022	01/12/2022	25/03/2023	150 000,00	F	Taux fixe à 3.42 %	3,420	3,470	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BA MONTAGNES EN GESTION DELEGUEE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A0116155	CAISSE D'EPARGNE	01/12/2022	01/12/2022	25/02/2023	2 400 000,00	V	(Euribor 3M + 1.12)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,104	3,187	EUR	T	P	O	A-1
A0117856	CAISSE D'EPARGNE	30/12/2017	25/06/2019	25/09/2019	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.33)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,330	0,335	EUR	T	P	O	A-1
CO2257-004	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/07/2010	01/01/2017	27/02/2017	471 724,14	F	Taux fixe à 3 %	3,000	3,079	EUR	T	C	O	A-1
CO2257/001	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	07/07/2010	01/01/2017	27/02/2017	1 200 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,442	EUR	T	C	O	A-1
MIN535879EUR	SFIL CAFFIL	13/12/2005	01/05/2017	01/02/2018	126 645,96	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
MIN543842EUR001	SFIL CAFFIL	01/12/2022	01/12/2022	01/04/2023	2 200 000,00	V	Euribor 12M + 0.2	3,092	3,137	EUR	A	X	O	A-1
MIN543842EUR002	SFIL CAFFIL	01/12/2022	01/12/2022	01/03/2023	1 530 000,00	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,250	EUR	A	P	O	A-1
MON519367EUR	SFIL CAFFIL	09/11/2007	01/01/2017	01/02/2017	550 306,30	F	Taux fixe à 4.57 %	4,570	4,649	EUR	T	P	O	A-1
MON519368EUR	SFIL CAFFIL	11/06/2010	01/01/2017	01/02/2017	583 333,25	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	3,484	EUR	T	C	O	A-1
MON521303EUR Ex MON519118EUR	SFIL CAFFIL	22/12/2017	09/02/2018	01/03/2019	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.39 %	1,390	1,390	EUR	A	C	O	A-1
MON540068EUR	SFIL CAFFIL	03/09/2021	15/09/2021	01/01/2022	2 300 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,732	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					300 000,00									
9621382177	CAISSE D'EPARGNE	01/11/2022	01/11/2022	22/11/2022	300 000,00	F	Taux fixe à 2.30 %	0,900	0,900	EUR	M	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BA MONTAGNES EN GESTION DELEGUEE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					29 253 594,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		15 928 079,54					1 553 762,10	228 142,25	0,00	63 005,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		15 928 079,54					1 553 762,10	227 745,59	0,00	63 005,83
00001163118	N	0,00	A-1	47 261,50	7,53	F	Taux fixe à 1.7 %	1,696	5 472,33	896,48	0,00	377,18
067716G	N	0,00	A-1	501 250,04	1,11	F	Taux fixe à 0.25 % Taux fixe à 0.2 %	0,200	0,00	244,14	0,00	0,00
11102017	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux fixe à 0.64 %	0,638	37 550,00	61,89	0,00	0,00
1305401	N	0,00	A-1	2 304 888,20	12,58	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,334	180 775,56	50 699,46	0,00	11 207,06
1305403 ex 1220409	N	0,00	A-1	109 798,91	4,33	F	Taux fixe à 4.51 %	10,579	0,00	0,00	0,00	0,00
1305405 ex 514556	N	0,00	A-1	869 312,38	13,83	F	Taux fixe à 1.19 %	1,737	0,00	0,00	0,00	0,00
1377796	N	0,00	A-1	811 250,00	14,58	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,350	0,00	0,00	0,00	0,00
5697276/13825	N	0,00	A-1	63 569,25	1,23	F	Taux fixe à 0.91 %	0,702	12 627,39	173,35	0,00	0,00
8645115	N	0,00	A-1	550 000,00	2,73	F	Taux fixe à 3.3 %	3,337	200 000,00	22 577,50	0,00	302,50
9454460	N	0,00	A-1	1 619 166,77	7,07	F	Taux fixe à 2.41 %	2,404	223 333,32	42 385,88	0,00	7 045,62
A0109356	N	0,00	A-1	64 657,67	1,15	V	Euribor 3M + 0.92	1,674	0,00	0,00	0,00	0,00
A0110334000	N	0,00	A-1	220 394,50	0,15	F	Taux fixe à 3.4 %	3,438	220 394,50	15 194,98	0,00	6 431,85
A0110672	N	0,00	A-1	36 022,52	2,23	F	Taux fixe à 3.42 %	11,072	0,00	0,00	0,00	0,00
A0116155	N	0,00	A-1	1 792 576,04	14,40	V	(Euribor 3M + 1.12)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,138	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN - BA MONTAGNES EN GESTION DELEGUEE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
A0117856	N	0,00	A-1	829 728,13	16,48	V	(Euribor 3M + 0.33)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,645	48 849,87	5 261,83	0,00	337,65
CO2257-004	N	0,00	A-1	173 793,10	3,40	F	Taux fixe à 3 %	3,033	49 655,18	6 228,62	0,00	521,38
CO2257/001	N	0,00	A-1	400 000,16	2,90	F	Taux fixe à 3.35 %	3,387	133 333,32	16 411,91	0,00	1 340,00
MIN535879EUR	N	0,00	A-1	69 497,07	4,08	F	Taux fixe à 3.99 %	3,978	12 341,17	3 265,35	0,00	2 534,15
MIN543842EUR001	N	0,00	A-1	225 002,76	1,25	V	Euribor 12M + 0.2	0,296	0,00	0,00	0,00	0,00
MIN543842EUR002	N	0,00	A-1	446 435,03	4,17	F	Taux fixe à 3.25 %	12,706	0,00	0,00	0,00	0,00
MON519367EUR	N	0,00	A-1	25 142,34	0,08	F	Taux fixe à 4.57 %	4,567	97 762,78	3 957,22	0,00	188,58
MON519368EUR	N	0,00	A-1	183 333,17	2,58	F	Taux fixe à 3.39 %	3,428	66 666,68	7 731,08	0,00	1 035,83
MON521303EUR Ex MON519118EUR	N	0,00	A-1	2 400 000,00	15,17	F	Taux fixe à 1.39 %	1,387	150 000,00	35 445,00	0,00	27 707,33
MON540068EUR	N	0,00	A-1	2 185 000,00	18,75	F	Taux fixe à 0.72 %	0,728	115 000,00	17 210,90	0,00	3 976,70
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	396,66	0,00	0,00
9621382177	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	ESTR à 0.90 %	2,300	0,00	396,66	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 928 079,54					1 553 762,10	228 142,25	0,00	63 005,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 928 079,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d études	5	26/09/2022
L	Licences informatique, logiciels...	2	26/09/2022
L	Dameuses et engins de travaux publics	10	26/09/2022
L	Petit materiel et outillage	5	26/09/2022
L	Materiel de caisse, automate, informatique	5	26/09/2022
L	Teleski, tapis, fil neige	20	26/09/2022
L	Vehicules legers, motoneiges	5	26/09/2022
L	Premiere grande inspection de teleportes	15	26/09/2022
L	Mobilier	5	26/09/2022
L	Autre materiel	6	26/09/2022
L	Grandes inspections suivantes de teleportes	10	26/09/2022
L	Materiel de neige de culture	12	26/09/2022
L	Telesiege	20	26/09/2022
L	Eclairage piste	5	26/09/2022
L	Autres constructions: batiments, escaliers...	20	26/09/2022
L	Autres installations specialisees	10	26/09/2022
L	Amenagement terrain : travaux pistes, reseaux, VRD dont reseaux neige de culture et genie civil	30	26/09/2022
L	Autres agencements de terrains	10	26/09/2022
L	Batiments generateurs de revenus: usage commercial	30	26/09/2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 885 550,00	I 1 812 118,61
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 582 300,00	1 553 762,10
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 582 300,00	1 553 762,10
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		303 250,00	258 356,51
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	303 250,00	258 356,51
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 812 118,61	693 111,99	0,00	2 505 230,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 363 264,00	III 2 379 623,40
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 363 264,00	2 379 623,40
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	10 000,00	29 483,47
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 700,00	2 208,00
28121	Aménagement Terrains nus	277 000,00	204 989,40
28128	Aménagement Autres terrains	1 000,00	2 071,55
28131	Bâtiments	0,00	0,09
28135	Installations générales, agencements, ..	16 820,00	16 819,66
28138	Autres constructions	0,00	2 035,39
28151	Installations complexes spécialisées	17 000,00	59 850,98
28153	Installations à caractère spécifique	241 000,00	326 546,87
28157	Aménagements des matériels industriels	1 000,00	15 024,03
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	2 381,89
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	3 966,52
28174	Constructions sur sol d'autrui (mad)	0,00	3 225,09
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	55 422,98
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	7 790,08
28181	Installations générales, agencements	3 950,00	6 882,00
28182	Matériel de transport	1 725 500,00	1 626 215,16
28183	Matériel de bureau et informatique	294,00	1 257,00
28184	Mobilier	0,00	2 161,85
28188	Autres	27 000,00	11 291,39
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	41 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 379 623,40	62 169,00	1 130 730,91	117 796,77	3 690 320,08

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 505 230,60
Ressources propres disponibles	IV 3 690 320,08
Solde	V = IV – II (3) 1 185 089,48

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/05/2022	TRAMPOLINES MARCIEU OP 622	105 904,74	0,00	10
23/05/2022	GRANDE INSPECTION REMONTEE MECANIQUE	206 971,26	0,00	15
21/06/2022	DAMEUSES OP610	720,00	0,00	10
26/10/2022	ENGIN DE DAMAGE SERIE W0982310294K30000	1,00	0,00	1
26/10/2022	ACHAT BILLETIQUE ONLINE PRO POS SKIOSK	8 395,00	0,00	10
26/10/2022	ENGIN DE DAMAGE SERIE N°W0982310161K3000	1,00	0,00	1
05/12/2022	MATELAS TOILE PVC 500x3000x30MM	23 000,00	0,00	6
13/12/2022	BILLETTERIE - DISTRIBUTEUR KIOSK	9 874,33	0,00	10
13/12/2022	BILLETTERIE BORNE FLEX	2 718,18	0,00	10
13/12/2022	ASSISE POMA TELESIEGE	11 956,00	0,00	20
13/12/2022	DOSSIERS POMA TELESIEGE	21 334,00	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		390 875,51	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
15/12/2022	ETUDE RESERVE COLLINAIRE	3 944,30	4	3 944,30	0,00	0,00	0,00
15/12/2022	Notice environnementable reseau neige	975,00	5	975,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2022	ETUDE D'IMPACT TS POUTA	5 800,00	5	5 800,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
12/12/2022	Luge 4 saisons	11 750,00	5	0,00	11 750,00	11 750,00	0,00
TOTAL GENERAL		22 469,30					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 051 698,33
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2002	Immobilier : Telesiege pinces fixes 4 places avec tapis d'embarquement Collet	0,00	UNIFERGIE 46678	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2007	Mobilier : TelesiegePincerie 7 Laux 144605	0,00	UNIFERGIE	15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019	Mobilier : Dameuse Pisten Bully 600 Select Collet	0,00	KASSBOHRER E.S.E. 2019-42	5	53 450,00	53 450,00	0,00	0,00	106 900,00	213 800,00
2021	Mobilier : Chariot elevateur telescopique Collet	0,00	CMCIC 168171000	5	20 842,80	22 737,60	11 368,80	0,00	54 949,20	109 898,40

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2022-47 Piste bleue des Rhodos	0,00	790 000,00	790 000,00	0,00	450 000,00	702 220,00	27 780,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2019-34 Mesures compensatoires télésiège Gypaète	100 000,00	0,00	100 000,00	47 500,00	20 000,00	32 500,00	20 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
Autres				
27/05/2019 - Part en capital	SPL Eaux de Grenoble Alpes -SMU Chamrousse et le Touvet	Société Publique Locale Eaux de Grenoble Alpes	Société Publique Locale	1 970,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET BUDGET PRINCIPAL / Numéro SIRET : 20001816600245				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	105 702 392,49	98 053 840,85	0,00	98 053 840,85
RECETTES	105 702 392,49	102 659 775,38	0,00	102 659 775,38
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	55 314 154,48	15 931 289,91	1 397 147,03	17 328 436,94
RECETTES	55 314 154,48	42 240 551,17	439 614,00	42 680 165,17

BUDGET BUDGET ANNEXE EAU GESTION DIRECTE / Numéro SIRET : 20001816600336				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 851 058,04	11 677 328,77	0,00	11 677 328,77
RECETTES	14 851 058,04	16 185 247,38	0,00	16 185 247,38
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	22 074 540,62	13 197 209,43	3 350 487,62	16 547 697,05
RECETTES	22 074 540,62	20 958 577,02	0,00	20 958 577,02

BUDGET BUDGET ANNEXE ASSAINT EN GESTION DIRECTE / Numéro SIRET : 20001816600310				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 745 824,72	8 289 189,57	0,00	8 289 189,57
RECETTES	10 745 824,72	12 988 859,62	0,00	12 988 859,62
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 507 876,14	7 539 136,35	2 297 428,70	9 836 565,05
RECETTES	17 507 876,14	17 072 519,37	0,00	17 072 519,37

BUDGET BUDGET ANNEXE SPANC CCPG / Numéro SIRET : 20001816600351				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	137 576,23	53 119,92	0,00	53 119,92
RECETTES	137 576,23	44 252,71	0,00	44 252,71
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	33 003,47	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE SPANC CCPG / Numéro SIRET : 20001816600351				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	33 003,47	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE GESTION DECHETS / Numéro SIRET : 20001816600161				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	14 525 957,48	14 066 773,02	0,00	14 066 773,02
RECETTES	14 525 957,48	14 721 236,94	0,00	14 721 236,94
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 563 436,55	3 021 132,51	635 432,14	3 656 564,65
RECETTES	4 563 436,55	1 919 479,33	2 765 660,32	4 685 139,65

BUDGET BUDGET ANNEXE EAU EN GESTION DELEGUEE / Numéro SIRET : 20001816600344				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BA MONTAGNES EN GESTION DELEGUEE / Numéro SIRET : 20001816600302				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 741 490,00	2 529 567,22	0,00	2 529 567,22
RECETTES	2 741 490,00	2 310 054,84	0,00	2 310 054,84
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 263 943,34	2 430 787,41	693 111,99	3 123 899,40
RECETTES	5 263 943,34	2 575 098,17	62 169,00	2 637 267,17

BUDGET BUDGET ANNEXE CAMPING INTERCOMMUNAL / Numéro SIRET : 20001816600039				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	195 878,34	139 201,34	0,00	139 201,34
RECETTES	195 878,34	124 180,78	0,00	124 180,78
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	160 194,69	130 594,35	0,00	130 594,35
RECETTES	160 194,69	107 951,23	0,00	107 951,23

BUDGET BA PEPINIERE ATELIER RELAIS COMMUNAUTAIRE / Numéro SIRET : 20001816600369				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 181 433,78	392 150,71	0,00	392 150,71
RECETTES	1 181 433,78	228 228,94	0,00	228 228,94
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	580 100,00	53 210,26	17 350,98	70 561,24
RECETTES	2 073 646,97	231 290,04	0,00	231 290,04

BUDGET BUDGET ANNEXE SERV MUTUALISES COMMUN / Numéro SIRET : 20001816600278				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)

EXPLOITATION				
DEPENSES	459 313,32	421 975,00	0,00	421 975,00
RECETTES	459 313,32	443 000,69	0,00	443 000,69
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 416,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	10 416,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE ZONES COMMUNAUTAIRES / Numéro SIRET : 20001816600286				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	8 555 892,00	4 979 604,27	0,00	4 979 604,27
RECETTES	8 555 892,00	5 231 006,95	0,00	5 231 006,95
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	21 023 760,58	4 335 328,65	0,00	4 335 328,65
RECETTES	21 023 760,58	984 871,42	0,00	984 871,42

BUDGET BA EHPAD BELLE VALLEE / Numéro SIRET : 20001816600120				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 026 908,34	5 721 619,99	0,00	5 721 619,99
RECETTES	6 026 908,34	5 721 619,99	0,00	5 721 619,99
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BUDGET ANNEXE ACCUEIL DE JOUR / Numéro SIRET : 20001816600385				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	214 685,00	186 375,78	0,00	186 375,78
RECETTES	214 685,00	187 326,32	0,00	187 326,32
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	165 338 409,74	146 510 746,44	0,00	146 510 746,44
RECETTES	165 338 409,74	160 844 790,54	0,00	160 844 790,54
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	126 531 425,87	46 638 688,87	8 390 958,46	55 029 647,33
RECETTES	128 024 972,84	86 090 337,75	3 267 443,32	89 357 781,07
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	291 869 835,61	193 149 435,31	8 390 958,46	201 540 393,77
TOTAL AGREGE DES RECETTES	293 363 382,58	246 935 128,29	3 267 443,32	250 202 571,61

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 74
 Nombre de membres présents : 54
 Nombre de suffrages exprimés : 65
 VOTES :
 Pour : 65
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/06/2023

Présenté par (1) Le président,
 A Allevard le 26/06/2023
 (1) Le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Allevard, le 26/12/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARMANET cédrick (Pvr à Cécile ROBIN)	
AYACHE Patrick (Pvr à Annie RAGOLA)	
BAGA Patricia	
BASSET Michel	
BAUDAIN Philippe	
BEAU Patrick	
BELLIN-CROYAT Michel	
BENOIT Claude	
BERNIGAUD François (Pvr à Coralie BOURDELAIN)	
BESSON Anne-Françoise	
BONNET Dominique	
BORG Christophe	
BOURDELAIN Coralie	
CHAMON Karim	
CLAPPAZ Jean-François	
COHARD Alexandra	
COHARD Roger	
CONRY Cécile	
CURT Isabelle	
DESTANNE DE BERNIS Brigitte	
DULONG Brigitte	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DUPON Agnès	
DURET Christophe	
ENGRAND Christophe (Pvr à Françoise MIDALI)	
FEROTIN Thierry	
FLAMAND Michèle	
FORTE Pierre	
FRAGOLA Annie	
GADEL Nelly (pvr à Youcef TABET)	
GELLENS Claudine	
GENESTIER Philippe	
GENTY Ilona	
GERBAUX Martin	
GUICHARD Annick	
GUILLUY Alain	
JACQUIN Mylène	
JURADO Joseph	
KOHLI Martine	
LATARGE Richard	
LENOIRE Hervé	
LORENTZ Julien	
LORIMIER Philippe	
MATHIEU Marie-Béatrice (pvr à Jean-François CLAPPAZ)	
MEGRET Christelle	
MIDALI Françoise	
MILLET Régine	
MONNET Robert	
MONTEIL Clara	
MOREAU Emmanuelle (Pvr à Christophe SUSZYLO)	
OLLEON François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PETEX Valérie (Pvr à Olivier SALVETTI)	
POMMELET Serge	
QUINETTE MOURAT Claire (Pvr à Martin GERBAUX)	
RACCURT Guillaume	
RAFFIN Adrian	
REBBOAH Sidney	
REBUFFET GIRAUD Franck	
RIVENS Sophie	
ROBIN Cécile	
ROZIAU Olivier	
SALVETTI Olivier	
SOMME Franck	
SORREL Brigitte	
STEFANI François	
SUSZYLO Christophe	
TABET Youcef	
TANI Annie (Pvr à Serge POMMELET)	
THERY Laurence (Pvr à Claude BENOIT)	
TORRECILLAS Jean-Claude	
VENTURINI Martine	
VIDEAU Françoise	
VILLARINO Régine	
VYNCK Damien	

Certifié exécutoire par (1) Le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.